



SIX SIS SIX INTERBANK CLEARING

SCHWEIZERISCHE NATIONALBANK
BANQUE NATIONALE SUISSE
BANCA NAZIONALE SVIZZERA
BANCA NAZIUNALA SVIZRA
SWISS NATIONAL BANK



Le marché repo en francs suisses et le marché hors cote au comptant – guide d’adhésion

Version de février 2010

Table de matières

Introduction.....	4
1. Swiss Value Chain	4
2. Swiss Value Chain – la chaîne de création de valeur.....	4
3. Délai de mise en service	5
4. Conditions légales de base pour l'adhésion	5
4.1.1 Critères d'accès spécifiques pour les assurances et les directions de fonds participant activement au marché monétaire	6
5. Conditions d'adhésion à Eurex Zurich SA	6
5.1 Dispositions contractuelles/documents à remettre	6
5.2 Connexion technique	6
5.3 Enregistrement des utilisateurs	6
5.4 Formation des négociants et examen	6
5.5 Limites de contrepartie sur le marché repo en francs suisses	7
5.6 Adhésion depuis l'étranger	7
5.7 Tarifs.....	7
5.7.1 Cotisation annuelle.....	7
5.7.2 Frais de transaction pour le marché repo en francs suisses (en pourcent par année)	7
5.7.3 Frais de transaction pour le marché hors cote au comptant (hors TVA)	8
5.8 Liste de contrôle	8
Interlocuteur	8
6. Conditions d'adhésion de SIX SIS	9
6.1 Procédure d'admission	9
6.1.1 Compliance Clearance – les documents suivants sont à remettre:	9
6.1.2 Dispositif contractuel pour les marchés repo en francs suisses et hors cote au comptant.....	9
6.2 Application de règlement de SIX SIS	10
6.3 Formation.....	10
6.4 Test d'acceptation.....	10
6.5 Enregistrement des données de base.....	10
6.6 Prix.....	10
6.6.1 Prix des opérations repo	10
6.6.2 Prix pour la communication	11
6.7 Liste de contrôle	12
Interlocuteur	13
7. Conditions d'adhésion de SIX Interbank Clearing	14
7.1 Paiements dans le système SIC.....	14
7.2 Procédure d'admission	14
7.2.1 BNS	14
7.2.2 SIX Interbank Clearing	14
7.2.3 Connexion en ligne.....	14
7.2.4 Mise en service	14
7.2.5 Test d'acceptation	15
7.3 Frais	15
7.3.1 Frais de transaction SIC (état au 01.01.2010)	15
7.3.2 Frais uniques.....	15
7.3.3 Frais mensuels	16

7.4	Liste de contrôle	16
	Interlocuteur	16
8.	Conditions d'adhésion de la BNS	17
8.1	Adhésion depuis la Suisse.....	17
8.1.1	Procédure d'ouverture d'un compte en Suisse	17
8.1.2	Frais.....	17
8.1.3	Liste de contrôle pour l'ouverture d'un compte de virement	18
8.1.4	Liste de contrôle pour les transactions repo avec la BNS	18
8.2	Adhésion depuis l'étranger	18
8.2.1	Procédure d'ouverture de compte à l'étranger.....	18
8.2.2	Frais.....	19
8.2.3	Liste de contrôle pour l'ouverture d'un compte de virement étranger.....	19
8.2.4	Liste de contrôle pour les transactions repo avec la BNS	19
	Interlocuteur	19
9.	Annexe: Exemples de calcul des frais	21

Introduction

Ce guide s'adresse aux participants au marché repo en francs suisses et aux marchés hors cote au comptant OTC. Il donne un aperçu général des conditions d'adhésion.

Les opérations repo sont générées par le biais de la plate-forme d'Eurex Zurich SA, puis réglées par SIX SIS et SIX Interbank Clearing en collaboration avec la Banque nationale suisse (BNS). Le marché repo suisse propose la facilité Multi-Currency et met à la disposition des participants d'importantes liquidités non seulement en francs suisses mais aussi dans d'autres monnaies, à savoir EUR, GBP et USD. Les participants du service repo, c'est-à-dire aussi bien les prêteurs de fonds que les bénéficiaires, jouissent ainsi d'un haut degré de flexibilité et de sécurité grâce aux processus automatisés éprouvés de tous les prestataires de services repo concernés.

Le marché hors cote au comptant automatisé est également à la disposition des participants par le biais de cette même infrastructure. La plate-forme d'Eurex Zurich SA avec règlement intégré (titres via SIX SIS et numéraire en CHF et/ou en EUR via SIX Interbank Clearing) permet aux émetteurs de procéder à de nouvelles émissions et à d'éventuelles augmentations par le biais de la procédure d'enchères. En outre, les titres peuvent aussi être négociés entre les participants par le biais de cette chaîne de négoce.

Les conditions d'admission des prestataires de services sont décrites dans le présent guide.

1. Swiss Value Chain

La place financière suisse met l'accent sur la sécurité, la stabilité et la fiabilité, technologie de pointe à l'appui. Sa spécificité, unique au monde, réside dans l'intégration complète des trois étapes d'une transaction sur titres: le négoce (Eurex Zurich SA), le règlement et la conservation (SIX SIS) ainsi que le trafic des paiements sans numéraire (SIX Interbank Clearing) s'effectuent en ligne et en temps réel.

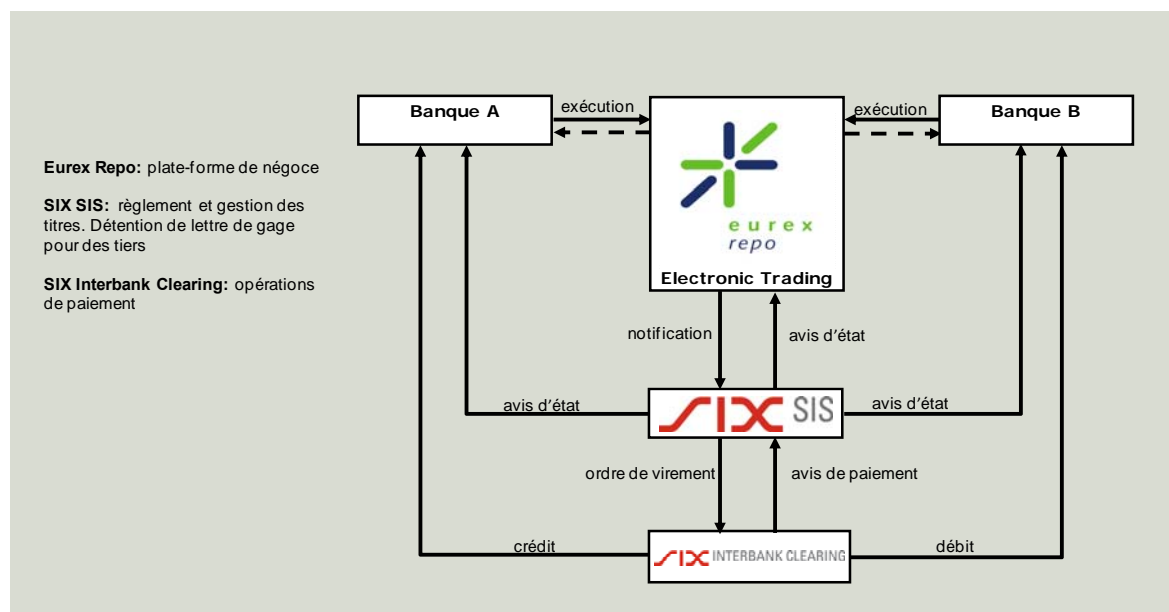
2. Swiss Value Chain – la chaîne de création de valeur

Grâce à son processus intégré et entièrement automatisée de négoce, de clearing et de règlement, la Swiss Value Chain fournit des prestations de grande qualité. Elle est le fruit d'une coopération entre Eurex Zurich SA (négoce), SIX SIS et SIX Interbank Clearing (trafic des paiements).

Tous les processus sont harmonisés entre eux et adaptés aux exigences des opérateurs boursiers.

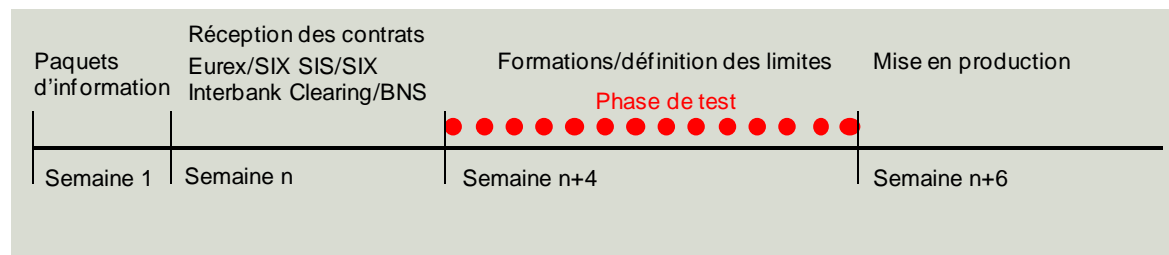
Les prestations de la Swiss Value Chain alliées à l'action commune de ces organismes internationaux ont permis d'offrir aux participants des baisses tarifaires mais aussi une meilleure qualité de service. Tant sur le plan national qu'international, la Swiss Value Chain démontre comment des organismes fort et parfois concurrents peuvent coopérer efficacement dans l'intérêt des opérateurs boursiers.

Le marché repo en francs suisses et le marché hors cote au comptant



3. Délai de mise en service

Chronologie indicative pour la participation au marché repo en francs suisses:



Avant la mise en service, les contrats doivent être valablement signés par l'ensemble des parties. Pour que ce délai soit respecté, il est important d'initier simultanément la procédure auprès de toutes les institutions. Le raccordement auprès de SIX Interbank Clearing dure au moins six semaines.

4. Conditions légales de base pour l'adhésion

- Le candidat doit être soumis à une autorité de surveillance des marchés financiers de son pays.
- Le candidat doit être une banque (habilitée à effectuer des opérations de dépôt, de crédit et de courtage) au sens de la législation de son pays ou posséder un statut équivalent à celui de négociant suisse en valeurs mobilières ou être une assurance ou une direction de fonds, domiciliée en Suisse et soumise à une autorité de surveillance, participant activement au marché monétaire.
- Les banques centrales, les organisations internationales et les autres sociétés munies d'une autorisation spéciale peuvent adhérer sans avoir le statut bancaire ni posséder une licence de négociant en valeurs mobilières, à condition de répondre aux exigences techniques et aux conditions d'Eurex Zurich SA, SIX SIS, de SIX Interbank Clearing et de la BNS.

4.1.1 Critères d'accès spécifiques pour les assurances et les directions de fonds participant activement au marché monétaire

Les adhérents potentiels sont priés de demander au préalable les critères d'adhésion auprès de la BNS et de déposer la demande à temps auprès de cette dernière.

Les assurances et les directions de fonds participant activement au marché monétaire ne sont admises au marché repo en francs suisses et au marché hors cote au comptant qu'avec l'assentiment écrit de la BNS.

5. Conditions d'adhésion à Eurex Zurich SA

5.1 Dispositions contractuelles/documents à remettre

Les contrats et documents suivants font partie intégrante d'Eurex Zurich SA pour l'adhésion au marché repo en francs suisses et au marché hors cote au comptant:

- Contrat d'adhésion pour la participation au négoce hors bourse des produits de financement ainsi que des émissions de titres auprès d'Eurex Zurich SA
- Conditions Générales
- Règlement du négoce Eurex Repo pour les marchés repo et le marché hors cote au comptant
- Spécifications du produit Eurex Repo sur les marchés repo en francs suisses et hors cote au comptant
- Formulaire pour le raccordement de l'adhérent
- Formulaire pour l'inscription ou la désinscription de l'utilisateur

5.2 Connexion technique

Le candidat doit assurer la connexion technique au système de négoce d'Eurex Repo. La connexion technique peut avoir lieu via Internet ou via une ligne louée. Selon les besoins, il est également possible de recourir à ces deux variantes. Le participant se charge de la commande, de l'installation et de la maintenance de la liaison Internet. S'il opte pour une ligne louée, celle-ci sera directement fournie par Verizon Business ou Radianz avec qui Eurex Zurich SA a développé un concept de connexion et de service. Des documents d'information à ce sujet sont à la disposition des participants.

5.3 Enregistrement des utilisateurs

Chaque participant est tenu de demander un code d'accès personnel pour toute personne (négociant, administrateur système, collaborateur back-office) qui doit accéder au système. Les participants peuvent obtenir des codes d'accès avec des fonctions de négoce restreintes (read-only access) ou complètes (full-trading access) pour l'environnement de test et de production. Les participants s'engagent à informer sans délai Eurex Zurich SA de toute évolution au sein du personnel dès lors qu'Eurex Zurich SA a attribué un code d'accès individuel aux personnes concernées. Les codes d'accès attribués aux négociants ne peuvent être utilisés par des tiers.

5.4 Formation des négociants et examen

Seuls les négociants ayant suivi la formation correspondante et réussi l'examen peuvent intervenir sur le **marché repo en francs suisses**. Vous pouvez consulter les dates de formation et d'examen à l'adresse www.eurexrepo.com/education/training.html et vous inscrire directement sur le site Internet.

5.5 Limites de contrepartie sur le marché repo en francs suisses

Avant d'entamer ses activités de négoce, le nouveau participant doit définir les participant relations avec les banques intervenant déjà sur **le marché repo en francs suisses**.

5.6 Adhésion depuis l'étranger

Les candidats domiciliés hors de Suisse doivent également fournir à Eurex Zürich SA la preuve qu'ils ont donné procuration à un mandataire domicilié en Suisse pour recevoir du courrier en leur nom, afin de garantir que les envois postaux soient valablement délivrés en Suisse.

5.7 Tarifs

5.7.1 Cotisation annuelle

Catégorie	Cotisation annuelle
Market Driver I	CHF 150 000,00
Market Driver II	CHF 50 000,00
Market Participant	CHF 5 000,00

5.7.2 Frais de transaction pour le marché repo en francs suisses (en pourcent par année)

Eurex Repo Fee (hors TVA)	Market Driver I		Market Driver II		Market Participant ¹	
	Non Aggressor	Aggressor	Non Aggressor	Aggressor	Non Aggressor	Aggressor
IN, TIN, ON, TN, SN	0,006%		0,006%		0,006%	
1 sem. à 1 mois	0,001%	0,002%	0,0015%	0,003%	0,0025%	0,003%
2 mois à 12 mois	0%	0,001%	0,001%	0,003%	0,002%	0,003%
SPC, NON, IMM	0,003%		0,003%		0,003%	
Frais minimum par mois (CHF)	25 000,00		10 000,00		800,00	
Frais minimum par transaction (CHF)	10,00		10,00		10,00	

Les frais de transaction dépendent de l'encours des volumes négociés.

¹ Par défaut, tous les adhérents sont classifiés comme « Market Participant ». Seuls les adhérents ayant un grand volume de transactions sont classifiés comme Market Driver I ou II.

5.7.3 Frais de transaction pour le marché hors cote au comptant (hors TVA)

Pour les nouvelles émissions et les augmentations par le biais de la procédure d'enchères, aucun frais de transaction n'est débité l'acheteur participant au marché.

Les frais de transaction pour les émetteurs peuvent être obtenus auprès d'Eurex Zurich.

Frais de transaction pour le négoce de titres:

Frais de négoce	Coefficient en % (sur la base de la « security size » de la transaction)	Plancher en CHF (frais minimum par transaction)
Frais de transaction (coefficient ou plancher)	0,005%	2,00

5.8 Liste de contrôle

N°	Documentation	Effectué le:	Eurex
1	Contrat d'adhésion Eurex Zurich		X
2	Participant Set-up Form		X
3	Form for User Registration or Exit		X

Interlocuteur

Eurex Zurich SA

Marketing & Sales
Selnaustrasse 30
CH-8021 Zurich

Tél. +41 (0)58 854 2424

Fax +41 (0)58 854 2455

E-mail funchelp@eurexrepo.com

info-repo@sisclear.com

6. Conditions d'adhésion de SIX SIS

Sur le marché repo suisse et le marché hors cote au comptant, SIX SIS se charge du règlement et de la gestion des opérations de pension transmises à SIX SIS via la plate-forme de négoce Eurex ou hors bourse (OTC). Dans ce cadre, SIX SIS agit en tant qu'organisme de règlement, administrateur et gagiste pour le compte de tiers.

Pour fournir les marchés repo et hors cote au comptant, SIX SIS recourt à SECOM, sa plate-forme centrale de règlement des transactions sur titres, et à des interfaces avec les systèmes de paiement suisses (SIC et euroSIC) et Eurex. Cette interface en ligne et en temps réel garantit un règlement totalement automatisé des opérations repo et répond ainsi aux critères de Bâle II concernant la prévention des risques opérationnels.

Par conséquent, la livraison contre paiement simultanée, définitive et irrévocable (SFIDVP) est assurée aussi pour les opérations repo, ce qui permet d'éliminer totalement les risques de règlement.

SIX SIS gère les opérations repo à régler. La gestion des risques comprend l'évaluation quotidienne de l'encours de toutes les positions repos afin de calculer le risque net de chaque contrepartie et, le cas échéant, de déclencher un appel de marge. L'administration centrale du système de contrats multilatéraux vient compléter l'offre de SIX SIS, en tant que fournisseur des marchés repo et hors cote au comptant.

Pour les modalités d'adhésion détaillées, veuillez vous référer à nos Conditions Générales.

6.1 Procédure d'admission

Chaque adhérent aux marchés repo et hors cote au comptant doit disposer d'un dépôt titres auprès de SIX SIS, c'est-à-dire qu'il doit adhérer directement à celle-ci. La procédure d'admission comprend essentiellement les points suivants:

6.1.1 Compliance Clearance – les documents suivants sont à remettre:

- Dernier rapport de gestion
- Rapports trimestriels actuels, pour autant qu'ils existent (=> uniquement valable pour les assurances et les directions de fonds participant activement au marché monétaire)
- Rapports de gestion des deux derniers exercices (=> uniquement valable pour les assurances et les directions de fonds participant activement au marché monétaire)
- Feuille de signatures / exemplaire original
- Extrait du registre du commerce / exemplaire original certifié par un notaire et datant de moins de 12 mois
- Copie de la licence bancaire (=> uniquement valable pour les banques)

SIX SIS se réserve le droit de demander d'autres documents si nécessaire.

6.1.2 Dispositif contractuel pour les marchés repo en francs suisses et hors cote au comptant

- Conditions générales
- Contrat de service
- Contrat cadre suisse relatif aux opérations repo et/ou « Global Master Repurchase Agreement » (GMRA) avec « Swiss Annex »
- Contrat relatif au règlement des opérations repo auprès de SIX SIS

- Contrat de communication correspondant (exception: liaisons C/C admises pour les opérations repo déjà existantes, p.ex. Biveroni, Stelink, etc.)
- Des accords particuliers/une convention complémentaire quant à l'utilisation du système de virement de SIX SIS (=> uniquement valable pour les assurances et les directions de fonds participant activement au marché monétaire)

Le contrat-cadre suisse relatif aux prises et mises en pension de titres et le GMRA avec Swiss Annex sont à la disposition de tous les adhérents. Différence: le contrat-cadre suisse est soumis au droit suisse, le GMRA au droit anglais.

6.2 Application de règlement de SIX SIS

- Installation des interfaces (webMAX ou liaison C/C)

6.3 Formation

- Cours de formation théoriques et pratiques (2 jours pour les nouveaux clients)

6.4 Test d'acceptation

- Tests effectués sur l'interface et les différentes fonctionnalités et simulation des activités repo journalières en coordination avec Eurex et SIX Interbank Clearing.

6.5 Enregistrement des données de base

- ID BP, dépôt titres, comptes en devises (monnaies d'émission de toutes les garanties dans la corbeille GC de la BNS ou de la corbeille repo), comptes en devises pour Multi-Currency Repo (EUR, GBP et USD), instructions de comptabilisation, rapports, etc.

6.6 Prix

6.6.1 Prix des opérations repo

Le tableau ci-après indique les prix appliqués aux opérations repo (extrait de la liste des prix). Les prix s'entendent toujours hors TVA. La liste des prix complète est consultable sous le lien suivant:

<https://www.six-sis.com/sec/cm/fr/fees-sec-index.htm>

Intitulé	Barème dégressif	Prix en points de base p.a. (1 pb = 0,01%)	TVA	Code
Administration des ordres repo	Jusqu'à 2 mia. de CHF	0,50	7,60%	23'000
	De 2 à 5 mia. de CHF	0,25		
	Plus de 5 mia. de CHF	0,15		
Intitulé	Prix en CHF		TVA	Code
Ordres repo	3,50		0,00%	23'100
Ordres repo intrajournaliers auprès de la BNS	5,00		0,00%	23'110

Intitulé	Définition	Client	Prix en CHF	TVA	Code
GCselect	Par position-titres transférée	Bénéficiaire des fonds (cash taker)	3,50	0,00%	23'150
		Prêteur des fonds (cash provider)	0,00		

Intitulé	Prix en CHF	TVA	Code
Dépôt de couverture BNS (Custody Cover Account SNB)	250,00	7,60%	23'350

Remarque: un supplément de 0,01 CHF (code 62'000) par avis d'état est décompté. La remise, le retrait et la conservation de titres sont facturés aux tarifs en vigueur sur les marchés correspondants (cf. Transactions inhouse, Transactions transfrontières et Droits de garde).

En règle générale, le prêteur des fonds acquitte les droits de garde pendant toute la durée du repo.

Les prix des transactions repo sont valables dès la publication du présent guide. SIX SIS se réserve le droit de modifier en tout temps les tarifs conformément à ses Conditions Générales.

6.6.2 Prix pour la communication

L'extrait des prix pour la communication (cf. ci-dessous) se fonde sur l'hypothèse selon laquelle le participant communique avec SIX SIS via SIS Web Services. Cet extrait présente en principe la variante la plus avantageuse pour les opérations repo pures et simples.

	Prix/Tarifs	TVA	Code
<u>Frais uniques – achat du jeton pour SIS Web Services(devient la propriété du participant):</u>			
Jeton pour SIS Web Services (= basé sur Internet; aucune installation n'est donc nécessaire)	CHF 350,00/jeton	7,60%	65'900
Frais mensuels – connexion technique par LUD (Logical User Device) Ce montant de 150,00 CHF pour la communication est toujours débité (indépendamment du moyen de communication). La mise à disposition et la maintenance des SIS Web Services sont gratuites.	CHF 150,00/ LUD/mois	7,60%	65'000

6.7 Liste de contrôle

N°	Documentation	Effectué le:	SIX SIS
1	Dernier rapport de gestion/exemplaire original		X
2	Rapports trimestriels actuels, pour autant qu'ils existent (=> uniquement valable pour les assurances et les directions de fonds participant activement au marché monétaire)		X
3	Rapports de gestion des deux derniers exercices (=> uniquement valable pour les assurances et les directions de fonds participant activement au marché monétaire)		X
4	Feuille de signatures/exemplaire original		X
5	Extrait du registre du commerce datant de moins de 12 mois		X
6	Copie de la licence bancaire (=> uniquement valable pour les banques)		X
7	Les contrats ci-dessous ne sont envoyés qu'après réception des documents		X
8	Conditions Générales		X
9	Contrat de service		X
10	Contrat-cadre suisse pour les opérations repo et/ou GMRA avec Swiss Annex		X
11	Contrat relatif au règlement des opérations repo auprès de SIX SIS		X
12	Des accords particuliers/une convention complémentaire concernant l'utilisation du système de virement de SIX SIS (=> uniquement valable pour les assurances et les directions de fonds participant activement au marché monétaire)		X
13	Contrat de communication (sauf liaison C/C)		X
14	Les documents de base suivants sont remis par voie électronique. Nous vous prions donc de vous enregistrer sur notre site Internet: www.sec.sisclear.com/registration/Registration		X
15	Corrections / Interlocuteurs complémentaires – Formulaire 122 https://www.sec.sisclear.com/sec/priv/de/private/forms/contact-forms.htm		X
16	IT Security Officers - Désignation des responsables de la sécurité des solutions logicielles – Formulaire 427 https://www.sec.sisclear.com/sec/priv/de/private/forms/secom-forms.htm		X
17	Activation pour opérations repo – Formulaire 140 https://www.sec.sisclear.com/sec/priv/de/private/forms/product-forms.htm		X
18	Demande d'ouverture de dépôt – Formulaire 128 https://www.sec.sisclear.com/sec/priv/de/private/forms/general-forms.htm *) Veuillez compléter le formulaire au moyen de la fonction de défilement		X
19	Original du document W-8IMY ou W-8BEN Ci-joint le lien vers le site de l'IRS: www.irs.gov		X

Interlocuteur

SIX SIS

CUST/Repo

Brandschenkestrasse 51

Case postale 2824

CH-8002 Zurich

Premier contact repo

T +41 44 288 4750

F +41 44 288 5750

info-repo@sisclear.com

7. Conditions d'adhésion de SIX Interbank Clearing

Le système SIC (Swiss Interbank Clearing) est le système de paiement pour les banques et d'autres acteurs financiers en Suisse. Sur mandat de la BNS, il est exploité par SIX Interbank Clearing SA.

7.1 Paiements dans le système SIC

Le système SIC permet de régler, individuellement et en temps réel, aussi bien les paiements de montants importants que les paiements figurant dans la feuille d'information relative aux opérations de paiement sans numéraire de la BNS. Le règlement des paiements s'effectue via les comptes de règlement gérés dans le système SIC. Ceux-ci sont alimentés par le compte courant, de sorte que les crédits et les débits s'effectuent en monnaie de banque centrale. Outre les transactions sur la plate-forme Eurex Repo, le système SIC gère également le règlement numéraire d'autres opérations sur titres ainsi que les paiements de clients et les paiements de banque à banque.

7.2 Procédure d'admission

7.2.1 BNS

La participation au système SIC requiert l'agrément de la BNS et l'ouverture d'un compte de virement auprès de cette dernière. A cet effet, le nouveau participant doit faire une demande d'adhésion directe au système SIC auprès de la BNS. Une participation à SIC est exclue sans l'accord de la BNS.

7.2.2 SIX Interbank Clearing

Concernant la demande d'adhésion contraignante, les nouveaux participants sont priés de contacter SIX Interbank Clearing, qui leur adresse alors les contrats et documents correspondants.

7.2.3 Connexion en ligne

Les nouveaux participants assurent eux-mêmes la connexion technique. Les exigences varient en fonction de la variante de connexion.

Interface avec la plate-forme SIC

Cette variante de connexion offre, entre autres, un canal de télécommunication exclusif, du matériel informatique et des logiciels définis, un High Security Module ainsi qu'une application frontend. Une liste des fabricants de matériel informatique et de logiciels et des prestataires de services est disponible sur le [site](#) Internet de SIX Interbank Clearing.

remoteGATE

[remoteGATE](#), permet de livrer les paiements via l'application SWIFT du nouveau participant. L'affichage de l'aperçu du compte de compensation s'effectue via une connexion Internet sécurisée.

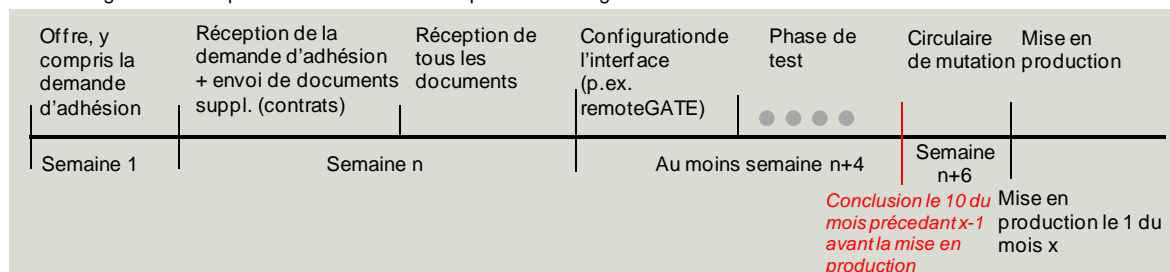
7.2.4 Mise en service

La mise en service n'est possible que le premier jour ouvrable d'un nouveau mois. La date de mise en service est communiquée à tous les anciens participants au moyen d'une circulaire bancaire. La publication de la date de mise en service dans la circulaire bancaire a lieu seulement lorsque toutes les conditions techniques et juridiques nécessaires au démarrage de la production ont été remplies jusqu'au 10 du mois précédent. Si ce n'est pas le cas, la date de mise en service est reportée d'un mois au moins.

Une mise en service sans publication dans la circulaire bancaire ou à une autre date que le début du mois n'est pas possible. D'après notre expérience, une fois que SIX Interbank Clearing a reçu tous les documents, il faut compter au moins six semaines avant la mise en service.

Des renseignements supplémentaires sur le processus de raccordement ou des détails sur les différentes étapes sont décrits à la section A5 du [Manuel pour les paiements via SWIFT](#). Des informations sur l'Online-Cash-Management figurent à la section 3 du [Manuel d'utilisation Online-Cash-Management pour SIC et euroSIC](#).

Chronologie indicative pour le raccordement SIC pour le clearing en CHF:



7.2.5 Test d'acceptation

Un test d'acceptation est effectué avant la publication dans la circulaire bancaire. Il doit être achevé avec succès jusqu'au 10 du mois précédant le démarrage de la production.

7.3 Frais

7.3.1 Frais de transaction SIC (état au 01.01.2010)

Fuseau horaire	Classe	Montant	Émetteur (banque A)		Destinataire (banque B)
			Remise	Compensation	Compensation
1 TFJ - 08h00	1	< 100 000 CHF	0,007	--	0,02
	2	≥ 100 000 CHF	0,007	--	0,02
2 08h00 - 11h00	1	< 100 000 CHF	0,01	0,02	0,02
	2	≥ 100 000 CHF	0,10	0,15	0,02
3 11h00 - 14h00	1	< 100 000 CHF	0,10	0,20	0,02
	2	≥ 100 000 CHF	0,30	0,70	0,02
4 14h00 - TFJ	1	< 100 000 CHF	0,40	0,60	0,02
	2	≥ 100 000 CHF	1,00	2,00	0,02

Pour la banque A, le total des frais par transaction se compose des frais de livraison et des frais de compensation.

7.3.2 Frais uniques

Généralement:

Description	Frais
Frais de raccordement à SIC	CHF 3 000,00

remoteGATE:

Description	Frais
Admission d'un utilisateur remoteGATE (y compris dispositifs de sécurité)	CHF 500,00

Interface avec la plate-forme SIC

En fonction du fabricant de logiciels ou du prestataire de services

7.3.3 Frais mensuels

remoteGATE

Désignation	Frais
Prix de base par institut financier	CHF 600,00
Service, maintenance et utilisation (par utilisateur)	CHF 250,00

Interface avec la plate-forme SIC

En fonction du fabricant de logiciels ou du prestataire de services

7.4 Liste de contrôle

N°	Documentation	Effectué le:	SIC
1	Contrats complémentaires SIC (en trois exemplaires)		X
2	Documents pour la connexion technique		X
3	Documents relatifs à la sécurité personnelle		X
4	Décision de la FINMA		X
5	Demande d'adhésion à SIC auprès de la BNS		X
6	Dernier rapport de gestion		X
7	Feuille de signatures		X
8	Extrait du registre du commerce		X

Interlocuteur

SIX Interbank Clearing
Marketing & Product Management

Hardturmstr. 201
CH-8021 Zurich

Tél. +41 44 279 4747

E-mail: pm@six-group.com

www.six-interbank-clearing.com

8. Conditions d'adhésion de la BNS

8.1 Adhésion depuis la Suisse

Pour ouvrir un compte de virement afin d'adhérer au système SIC, les établissements suisses et filiales de banques étrangères en Suisse doivent figurer dans l'une des catégories de participants suivantes:

- les banques avec le statut bancaire soumises à la Loi fédérale sur les banques et les caisses d'épargne
- les négociants en valeurs mobilières soumis à la Loi fédérale sur les bourses
- les assurances et les directions de fonds participant activement au marché monétaire

A ce sujet, consulter le document « Note sur les opérations d'open market », disponible sous www.snb.ch/fr/mmr/reference/repo_mb18/source

A ce sujet, consulter le document « Note sur le trafic des paiements sans numéraire », disponible sous http://www.snb.ch/fr/mmr/reference/paytrans_merkblatt/source

8.1.1 Procédure d'ouverture d'un compte en Suisse

La demande d'ouverture de compte doit être envoyée à:

Banque Nationale Suisse
3^e département
CH-8022 Zurich

Annexes:

- décision de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA)
- extrait actuel du registre du commerce
- feuille de signatures

L'institut reçoit les documents suivants pour signature:

- contrat de virement SIC (en trois exemplaires)
- déclaration d'adhésion
- carte-spécimen de signatures

Après réception et contrôle des documents, la BNS procède à l'ouverture du compte de virement à la date prévue pour la mise en service.

8.1.2 Frais

La BNS ne facture ni les opérations repo ni la gestion des comptes de virement.

8.1.3 Liste de contrôle pour l'ouverture d'un compte de virement

N°	Documentation	Effectué le:	BNS
1	Décision de la FINMA		X
2	Extrait actuel du registre du commerce		X
3	Feuille de signatures		X
4	Contrat de virement SIC (en trois exemplaires)		X
5	Déclaration d'adhésion		X
6	Carte-spécimen de signatures		X

8.1.4 Liste de contrôle pour les transactions repo avec la BNS

N°	Documentation	Effectué le:	BNS
1	Demande de participation aux enchères repo (réservée aux filiales de banques étrangères installées en Suisse)		X
2	Déclaration concernant la réglementation des intérêts moratoires		X

8.2 Adhésion depuis l'étranger

Conditions relatives à l'ouverture d'un compte

Pour participer au marché repo en francs suisses, les institutions étrangères doivent disposer d'un compte de virement étranger raccordé directement au système SIC.

Les institutions et négociants en valeurs mobilières étrangers qui sont ou souhaitent devenir membres de SIX Swiss Exchange, de SIX SIS ou d'Eurex peuvent demander l'ouverture d'un compte de virement étranger avec un accès à distance au système SIC à condition de remplir les conditions suivantes:

- Les institutions doivent être domiciliées dans un pays doté d'une surveillance bancaire similaire à celle de la Suisse et de règles de diligence équivalentes en matière de blanchiment d'argent.

Pour les opérations repo avec la BNS

- Les banques étrangères peuvent adresser une demande écrite à la BNS pour participer aux enchères. Des liquidités intrajournalières sont mises à la disposition de tous les participants SIC par le biais des repos.
- A ce sujet, consulter le document «Note sur les opérations d'open market » sur www.snb.ch/fr/mmr/reference/repo_mb18/source

8.2.1 Procédure d'ouverture de compte à l'étranger

La demande d'ouverture de compte doit être envoyée à:

Banque Nationale Suisse
3^e département
CH-8022 Zurich

Annexes:

- licence bancaire octroyée dans le pays de domicile
- extrait actuel du registre du commerce
- feuille de signatures

L'institut reçoit les documents suivants pour signature:

- contrat de virement SIC (en trois exemplaires)
- déclaration d'adhésion
- procuration SIX SIS
- procuration Eurex
- carte-spécimen de signatures

Après réception et contrôle des documents, la BNS ouvre le compte de virement étranger à la date prévue pour la mise en service.

8.2.2 Frais

La BNS ne facture ni les opérations repo ni la gestion des comptes de virement.

8.2.3 Liste de contrôle pour l'ouverture d'un compte de virement étranger

N°	Documentation	Effectué le:	BNS
1	Licence bancaire octroyée dans le pays de domicile		X
2	Extrait actuel du registre du commerce		X
3	Feuille de signatures		X
4	Contrat de virement SIC (en trois exemplaires)		X
5	Déclaration d'adhésion		X
6	Procuration SIX SIS		X
7	Procuration Eurex		X
8	Carte-spécimen de signatures		X

8.2.4 Liste de contrôle pour les transactions repo avec la BNS

N°	Documentation	Effectué le:	BNS
1	Demande de participation aux enchères repo		X
2	Déclaration concernant la réglementation des intérêts moratoires		X

Interlocuteur

Banque nationale suisse
 Börsenstrasse 15
 Case postale
 CH-8022 Zurich




Données de base




Données de base
Tél. +41 44 631 3796
www.snb.ch




Négoce

Marché monétaire et négoce de devises
Tél. +41 44 631 8700
www.snb.ch

9. Annexe: Exemples de calcul des frais

Fee example EUREX - SIX SIS - SIX Interbank Clearing									
Specifications									
Number of trades									
Volume	2	150MIO							
		1x100, 1x50							
Aggressor		0.6bp							
Term		ON							
Time of trade		10.50 h							
Currency		CHF							
									
Variable costs									
									CHF
1 Trade	100'000'000	0.6bp	1					=	16.65
		100 x 360							
1 Trade	50'000'000	0.6bp	1					=	8.35
		100 x 360						minimum	10.00
								Total	26.65
Fixed costs									
Monthly minimum fee (if CHF 800.00.- transaction fee is not exceeded)								monthly	800.00
Annual fee								annual	5'000.00
									
Variable costs per month									
									CHF
Repo admin:		MIO	150		0.5bp			=	20.85
Safekeeping security ¹		MIO	80	Swiss	0.4bp			=	266.65
		MIO	20	Foreign	0.7bp			=	116.65
Reporting total incl. output (average figure)								=	300.00
Technical connection (LUD) SIS Web Services (SWS) ²								=	150.00
								Total	854.15
Repo orders		Trades	2	CHF	3.50			=	7.00
GCselect ³		Trades	6	CHF	3.50			=	21.00
								Total	28.00
Fixed costs									
SIS Web Services (SWS) token (per user CHF 350)								one-time	350.00
¹ Safekeeping fees are variable: depending on the market and the type of ISIN (bond/equity)									
² If the client requires additionally a SWIFT connection: LUD fees of CHF 150 per month									
³ Depending on how many different ISINs the collateral is composed of (on average three collateral transactions per repo order)									
									
Variable costs									
					Delivery	Settl.			CHF
					CHF	CHF			
Outgoing									
1x 100MIO	Class2	10:50h	=	0.10	+	0.15		=	0.25
1x 50MIO	Class2	10:50h	=	0.10	+	0.15		=	0.25
Incoming									
1x 100MIO			=	0.02				=	0.02
1x 50MIO			=	0.02				=	0.02
								Total	0.54
One-time fee									
Connection fee (CHF)								one-time	3'000.00
Charges for remoteGATE									
Basic fee per (financial) institution								monthly	600.00
Entry/update of a user								one-time	500.00
Online access per user/month								per user/month	250.00
(If remoteGATE is used; for e.g. IGT Biveroni has different cost)									
Summary									
Transaction fee									
EUREX	Transaction fees								26.65
SIX SIS	Transaction fees								28.00
SIX Interb. Clear.	Transaction fees								0.54
Total									55.19
Per month									
EUREX	Monthly minimum fee (if CHF 800.00.- transaction fee not exceeded)								(800.00)
SIX SIS	Monthly charges (administration and technical connection)								854.15
SIX Interb. Clear.	Basic fee per financial institution								600.00
	Online access per user/month								250.00
Total									2'504.15
Annual fee									
EUREX	Market participant								5'000.00
Total									5'000.00
One-time fee									
SIX SIS	SWS token (per user CHF 350)								350.00
SIX Interb. Clear.	Connection fee (CHF)								3'000.00
	Entry/update of a user								500.00
Total									3'850.00
Additional/conditional fees									
SIX SIS	Consulting, training and coaching								
	Settlement				Inhouse	CHF 0.40 per transaction			
	Corporate action					variable: depending on the C/A event and its market			
Pricing SIX SIS: www.six-sis.com > Private > MarketGuide > General Information > Pricing SIX SIS									

Fee example EUREX - SIX SIS - SIX Interbank Clearing										
Specifications										
Number of trades	5									
Volume	500MIO									
Aggressor	5x100									
Term	0.3bp									
Time of trade	6MT									
Currency	13.30 h									
	CHF									
										
Variable costs									CHF	
5 trades	100000000	0.3bp	180			=			7'500.00	
		100 x 360								
Total									7'500.00	
Fixed costs										
Monthly minimum fee (if CHF 800.00.- transaction fee is not exceeded)									monthly	800.00
Annual fee									annual	5'000.00
										
Variable costs per month									CHF	
Repo admin:		MIO	500			0.5bp	=		2'083.30	
Safekeeping security ¹		MIO	200	Swiss		0.4bp	=		666.65	
		MIO	100	Foreign		0.7bp	=		583.35	
Reporting total incl. output (average figure)									=	300.00
Technical connection (LUD) SIS Web Services (SWS) ²									=	150.00
Total									3'783.30	
Repo orders		Trades	5	CHF		3.50	=		17.50	
GCselect ³		Trades	15	CHF		3.50	=		52.50	
Total									70.00	
Fixed costs										
SIS Web Services (SWS) token (per user CHF 350)									one-time	350.00
¹ Safekeeping fees are variable: depending on +A1 the market and the type of ISIN (bond/equity)										
² If the client requires additionally a SVMFT connection: LUD fees of CHF 150 per month										
³ Depending on how many different ISINs the collateral is composed of (on average three collateral transactions per repo order)										
										
Variable costs									CHF	
Outgoing				Delivery		Settl.				
5x 100MIO	Class2	13.30 h	=	CHF	0.30	CHF	+	0.70	=	5.00
Incoming										
5x 100MIO			=		0.02				=	0.10
Total									5.10	
One-time fee										
Connection fee (CHF)									one-time	3'000.00
Charges for remoteGATE										
Basic fee per (financial) institution									monthly	600.00
Entry/update of a user									one-time	500.00
Online access per user/month									per user/month	250.00
(If remoteGATE used; for e.g. IGT Biveroni has different cost)										
Summary										
Transaction fee									CHF	
EUREX	Transaction fees								7'500.00	
SIX SIS	Transaction fees								70.00	
SIX Interb. Clear.	Transaction fees								5.10	
Total									7'575.10	
Per month										
EUREX	Monthly minimum fee (if CHF 800.00.- transaction fee not exceeded)								N.A.	
SIX SIS	Monthly charges (administration and technical connection)								3'783.30	
SIX Interb. Clear.	Basic fee per financial institution								600.00	
	Online access per user/month								250.00	
Total									4'633.30	
Annual fee										
EUREX	Market participant								5'000.00	
Total									5'000.00	
One-time fee										
SIX SIS	SWS token (per user CHF 350)								350.00	
SIX Interb. Clear.	Connection fee (CHF)								3'000.00	
	Entry/update of a user								500.00	
Total									3'850.00	
Additional/conditional fees										
SIX SIS	Consulting, training and coaching									
	Settlement								Inhouse CHF 0.40 per transaction	
	Corporate action								variable: depending on the C/A event and its market	
Pricing SIX SIS: www.six-sis.com > Private > MarketGuide > General Information > Pricing SIX SIS										

Fee example EUREX - SIX SIS - SIX Interbank Clearing							
Specifications							
Number of trades:	80						
Volume	1000MIO						
	20x 15MIO						
	50x 13MIO						
	10x 5MIO						
Aggressor	20 x 0.6bp						
	60 x 0.3bp						
Term	20x ON						
	50x 2Week						
	10x 2Month						
Time of trade	10.45 h						
Currency	CHF						
							
Variable costs CHF							
20 trades	15000000	0.6bp	1	=		200.00	
		100 x 360			(minimum CHF 10.00.- per trade)		
50 trades	13000000	0.3bp	10	=		541.65	
		100 x 360					
10 trades	5000000	0.3bp	60	=		250.00	
		100 x 360					
Total						991.65	
Fixed costs							
Monthly minimum fee (if CHF 800.00.- transaction fee not exceeded)						monthly	800.00
Annual fee						annual	5000.00
							
Variable costs per month CHF							
Repo admin.	Mio	1000		0.5bp	=	4'167.00	
Safekeeping security ¹	Mio	300	Swiss	0.4bp	=	1'000.00	
	Mio	200	Foreign	0.7bp	=	1'167.00	
Reporting total incl. output (average figure)						=	300.00
Technical connection (LUD) SIS Web Services (SWS) ²						=	150.00
Total						6'784.00	
Repo orders	Trades	80	CHF	3.50	=	280.00	
GCselect ³	Trades	240	CHF	3.50	=	840.00	
Total						1'120.00	
Fixed costs							
SIS Web Services (SWS) token (per user CHF 350)						one-time	350.00
¹ Safekeeping fees are variable; depending on the market and the type of ISIN (bond/equity)							
² If the client requires additionally a SWIFT connection; LUD fees of CHF 150 per month							
³ Depending on how many different ISINs the collateral is composed of (on average three collateral transactions per repo order)							
							
Variable costs CHF							
Outgoing							
20 x 15 Mio	Class2	10.45 h	=	0.10	+ 0.15	= 5.00	
50 x 13 Mio	Class2	10.45 h	=	0.10	+ 0.15	= 12.50	
10 x 5 Mio	Class2	10.45 h	=	0.10	+ 0.15	= 2.50	
Incoming							
20 x 15 Mio			=	0.02		= 0.40	
50 x 13 Mio			=	0.02		= 1.00	
10 x 5 Mio			=	0.02		= 0.20	
Total						21.60	
One-time fee							
Connection fee (CHF)						one-time	3'000.00
Charges for remoteGATE							
Basic fee per (financial) institution						monthly	600.00
Entry/update of a user						one-time	500.00
Online access per user/month						per user/month	250.00
(if remoteGATE is used; for e.g. IGT Biveroni has different costs)							
Summary							
Transaction fee CHF							
EUREX	Transaction fees						991.65
SIX SIS	Transaction fees						1'120.00
SIX Interb. Clear.	Transaction fees						21.60
Total							2'133.25
Per month							
EUREX	Monthly minimum fee (if CHF 800.00.- transaction fee not exceeded)					n.a.	
SIX SIS	Monthly charges (administration and technical connection)						6'784.00
SIX Interb. Clear.	Basic fee per financial institution						600.00
	Online access per user/month						250.00
Total							7'634.00
Annual fee							
EUREX	Market participant						5'000.00
Total							5'000.00
One-time fee							
SIX SIS	SWS token (per user CHF 350.00.-)						350.00
SIX Interb. Clear.	Connection fee (CHF)						3'000.00
	Entry/update of a user						500.00
Total							3'850.00
Additional/conditional fees							
SIX SIS	Consulting, training and coaching						
	Settlement					inhouse	CHF 0.40 per transaction
	Corporate action					variable:	depending on the C/A event and its market
Pricing SIX SIS: www.six-sis.com > Private > MarketGuide > General Information > Pricing SIX SIS							